

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 16 septembre 2022**

L'an deux mille vingt deux, le seize septembre , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 10 septembre 2022 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames SAENEN Romuald – LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed -
FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon –
Adjoints
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothée – LAMBERT
Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle – CANIVET
Bertrand - WILLERVAL Aurore – EZAHOUID Mohamed - BLANCHARD Perrine -
DELCAMBRE Chantal – DEVRED Sylvain

Absents avant donné procuration

Madame AMADEI Corinne à Madame LUCAS Maryline
Madame TAIRA Marylène à Monsieur CARRE Odilon
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame CASPERS Mauricette
Madame DUCATILLION Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

Excusés :

Madame MARTIN Nuccia - Monsieur MORAWIEC Laurent

Absents :

Monsieur GOLA Éric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur LAMBERT Gaston

CADEAU AUX MEDAILLES

Sur proposition de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

attribue aux bénéficiaires de la médaille communale du Travail (promotion 2022)
un bon d'achat dans l'enseigne de leur choix :

- Médaille argent (20 ans de service) : 60 €
A Mme FLAHAUT Fabienne – MORTELETTE Audrey – OURIACHI Zakia
- Médaille vermeil (30 ans de service) : 90 €
A Madame DUVAL Christine

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maryline LUCAS




Le Secrétaire de séance,
Gaston LAMBERT